



Sensorial
Handicap
Cooperation

Nous considérons 2015 comme une année de transition et surtout préparatoire à la réforme de la DGD. Il y a déjà plusieurs années que cette réforme est annoncée et SHC s'y prépare, le processus de screening sera lancé début 2016.

D'autre part, pour renforcer notre efficacité et pour mettre nos expertises à la disposition de ceux qui auraient besoin, nous avons entamé une série de contacts avec de potentiels partenaires.

Renforcer les structures scolaires locales pour les rendre plus efficaces dans le domaine du handicap sensoriel reste une priorité pour SHC. Mais cet objectif implique aussi notamment les politiques de la santé et en particulier le dépistage et une reconnaissance des ministères pour assurer les résultats sur le long terme. Il est impératif pour SHC de travailler en synergie avec d'autres ONG.

SHC bénéficie depuis longtemps du soutien de la coopération belge, ces dernières années le budget de la coopération belge diminue fortement, il est indispensable que SHC trouve d'autres financements pour mener à bien sa mission. Dans ce cadre, SHC a engagé une personne responsable du fundraising.

Tout en réfléchissant à l'avenir de SHC, nous avons poursuivi nos deux projets au Burkina. Le projet cécité au Burkina Faso est entré au début de l'année 2015 dans la dernière année de sa troisième phase et se terminera fin 2015. La collaboration avec l'APBAM (notre partenaire local) reste un exemple pour nous de confiance et de respect mutuel.

Le projet surdité s'est clôturé en février 2015 et devait reprendre en mai mais suite aux restrictions budgétaires du gouvernement belge le projet n'a finalement pas été signé par le ministre. Ce projet avec la FNESBF (notre partenaire local) est un défi plus complexe. La FNESBF est constituée de 22 écoles à travers le Burkina Faso. Ces écoles ont des statuts et

des réalités parfois bien différents et leurs besoins sont aussi différents. Dans ces conditions, proposer des formations qui correspondent aux besoins de chacun reste un objectif difficile à poursuivre.

SHC souhaite également lancer un projet dans le domaine de la cécité au Sénégal.

Après 7 ans de bons services Thierry Renglet a passé le relais de la présidence de SHC à Stéphane Jozeau.



Thierry Renglet



Stéphane Jozeau

SHC en résumé

Vision: La construction d'un monde plus juste est possible en promouvant des processus d'autonomisation des populations et groupes sociaux au sein desquels les personnes avec un handicap sont intégrées. De même dans les populations où elles représentent le groupe-cible. Une perspective de développement adapté et durable est envisagée.

Mission: Renforcer des processus de reconnaissance et de valorisation positive de l'identité des personnes handicapées en vue d'une inclusion appropriée dans la société. Renforcer les processus d'acquisition de l'autonomie et de la formation des personnes déficientes sensorielles afin d'augmenter leurs capacités à s'affirmer et à avoir une plus grande estime de soi

Champ d'action principal est l'appui et le renforcement des structures locales dans le domaine du handicap sensoriel sur le long terme. Ceci via :

- ❖ Formation de formateurs
- ❖ Formation du corps professoral
- ❖ Mise en place d'une infrastructure

Informations générales

Administratif

Nom:	Sensorial Handicap Cooperation	
Abréviation:	SHC	
Adresse :	Siège social :	1504 Chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles
	Secrétariat Social :	Rue de l'Arbre Bénit 44 b.5 1050 Bruxelles
Téléphone :	02.486.01.77	
Mail :	info@sensorial.be	
Web site :	www.sensorial.be	
Nom :	Président	Stéphane Jozeau
	Directeur	Thomas de
	Exécutif	Kerchove

Bénévoles + formateurs

SHC est caractérisé par le soutien de bénévoles actifs dans le secteur du handicap sensoriel.

Des formateurs (toujours bénévolement) se mettent à la disposition de SHC pour faire des missions dans les pays partenaires.

En 2015 les formateurs suivants sont partis sur le terrain :

- Jeanine Carpentier et Marie-Anne Jacobs dans le cadre d'une formation en pédagogie adaptée pour enfants sourds au Burkina Faso
- Geneviève Helson et Isabelle Painsmaye dans le cadre d'une formation sur la psychologie de l'enfant aveugle au Burkina Faso
- Emile Alenus au Burkina Faso dans le cadre d'un atelier sous-régional sur l'éducation inclusive des enfants avec un handicap visuel
- Emile Alénus au Sénégal dans le cadre d'une mission d'identification
- Anne Dubocquet au Burkina Faso pour encadrer le groupe du CREE dans le cadre du projet Move With Africa
- Les comités scientifiques surdité et cécité de SHC ont participé à l'identification et au suivi des projets.

CA

Le CA de SHC se compose de 10 administrateurs : Thierry Renglet, Jacques Delen, Emile Alenus, John Meyers, Viviane Leflere, Régine Gréant, Griet Geysels, Michel Mercier, Jean-Marie Christiaens et Stéphane Jozeau

Il y a eu en 2015 deux réunions du conseil d'administration (3 février et 15 juin)

Après 6 ans de présidence, Thierry Renglet a passé le flambeau à Stéphane Jozeau lors de l'AG de juin.

AG

L'assemblée générale se compose de 19 membres. En 2015, l'AG s'est réunie à deux reprises (3 février et 15 juin).

Personnel en 2015

Directeur exécutif : Thomas de Kerchove en fonction depuis octobre 2010

Bénévoles : Emile Alénus et Thierry Renglet

Siège

En juillet 2015 les bureaux de SHC ont déménagé dans le bâtiment de Handicap International.

Dans le cadre de la réforme de la DGD, SHC a participé à quatre Analyses de Contexte Commune (Burkina Faso, Sénégal, Burundi et RD Congo). Et a réalisé un travail important pour préparer le dossier pour renouveler l'agrément ONG.

Dans le cadre de la recherche de synergies avec d'autres acteurs, SHC a rencontré différents acteurs : le Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage, La Mutualité Française Anjou-Mayenne, a-b-c-d, Fondation TicTac, ABPAM-Belgique, Nataka Kusema, Fondation Henri Jay, Fédération Handicap International, Light for the World et Aviation Sans Frontières.

Projet cécité au Burkina Faso

Ce projet s'intitule « **Accès à l'enseignement spécialisé et intégré adapté pour des enfants vivant avec un handicap visuel au Burkina Faso** ». Trois phases étaient prévues pour ce projet : la première a eu lieu d'août 2009 à mars 2011 et la deuxième phase de 2011 à 2013. La dernière phase d'une durée de deux ans s'est finalisée en décembre 2015.



Trois classes construites dans une école décentralisée

Ce projet est réalisé en partenariat avec l'UN-ABPAM (Union Nationale - Association Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants). Créée en 1969, cette association compte une soixantaine de groupements pour aveugles à travers tout le territoire du Burkina Faso. SHC collabore déjà depuis plusieurs années avec cette association.

L'objectif du projet consiste à faciliter aux enfants aveugles et malvoyants l'accès à l'enseignement spécialisé et inclusif de qualité proche de chez eux en commençant leur scolarisation durant les quatre premières années dans des classes transitoires spécialisées et en passant ensuite en inclusion dans des classes ordinaires. Ce projet est développé dans 7 régions décentralisées du Burkina Faso.

La troisième phase de ce projet est le prolongement de ce qui a été fait lors des phases précédentes du projet. L'objectif est de consolider ce qui a été réalisé dans les 7 écoles.

Pour atteindre ces objectifs de nombreuses activités ont été menées avec succès. Chacune des sept écoles est maintenant équipée de 4 classes transitoires et d'une salle de transcription. Toutes les classes sont équipées du matériel adéquat. Les différents cadres pédagogiques des 7 écoles sont formés et opérationnels. Deux formatrices de l'Enseignement Catholique ont maintenant les capacités de donner elles-mêmes des formations. Lors d'un stage en Belgique les capacités des deux formateurs de l'ABPAM ont été renforcées. Une nouvelle méthode de sensibilisation qui a déjà fait ses preuves, a été mise sur pied. Un atelier sous-régional sur l'inclusion des enfants avec un handicap visuel a été organisé. Grâce à ce projet ce sont déjà **173 enfants avec un handicap visuel** qui sont scolarisés.



Une classe transitoire

La prochaine étape du projet sera d'assurer l'accès à l'enseignement posté-primaire aux enfants avec un handicap sensoriel qui auront terminé les primaires.

Tout cela a été possible, entre autre, grâce à notre gestionnaire de projet, Justine Kaboré entourée de deux formateurs François et Maurice. Ils ont réalisé un travail gigantesque de suivi sur le terrain, en coachant et formant les enseignants, les accompagnateurs sociaux et en assurant le suivi des constructions et de l'installation des équipements.

Projet surdit  au Burkina Faso

Ce projet s'intitule «**Acc s   l'enseignement sp cialis  adapt  pour les enfants vivant avec un handicap auditif au Burkina Faso**» est la deuxi me phase d'un projet commenc  en 2009.

La deuxi me phase commenc e en f vrier 2013, s'est cl tur e en mars 2015.



El ves de l' cole de Bobo-Dioulasso

Le partenaire, la **FNESBF** (F d ration Nationale des Ecoles pour Sourds du Burkina Faso) regroupe maintenant 22  coles pour sourds au Burkina. Cette f d ration a  t  cr e e en 2006 avec l'aide de SHC. Au niveau primaire, ce sont plus de 3.000 enfants qui y sont scolaris s dont pr s de 1.000 avec un handicap auditif ils y sont encadr s par 138 enseignants.

Ce projet  tait ax  sur **4 r sultats** : les enfants avec un handicap auditif sont scolaris s d s leur plus jeune  ge, le programme de cours adapt  aux enfants sourds est renforc , un programme de suivi audiologique en milieu scolaire est cr e  et install , et la FNESBF et ses  coles sont renforc es et reconnues.

D but 2015, les derni res activit s ont eu lieu pour atteindre ces r sultats : une formation en p dagogique adapt e pour enfants sourds et une formation des inspecteurs ont  t  donn es par deux expertes belges, le suivi audiologique des enfants scolaris s dans les  coles de la FNESBF a  t  poursuivi, une rencontre de r flexion sur la probl matique de l'enseignement des sourds au Burkina a  t  men e.

Gr ce   ce projet ce sont 1.099 jeunes sourds qui ont vu la qualit  de leur enseignement s'am liorer. Ce sont maintenant 4  coles qui proposent l'enseignement maternel. C'est aussi l'image des personnes sourdes qui est renforc e dans la soci t  burkinabaise, ce qui leur permet de mieux s'int grer dans la soci t  et dans le monde socioprofessionnel.



Formation en p dagogique des enseignants dans l' cole de Pissy

Les d fis pour la suite sont de continuer   am liorer la qualit  et l'offre de l'enseignement maternel et primaire pour les enfants sourds, de permettre aux jeunes sourds de poursuivre leur parcours scolaire apr s les primaires, d'am liorer la communication entre les parents et les enfants et de faire de la FNESBF un acteur majeur de la promotion de l' ducation des enfants sourds. SHC est   la recherche de financement pour lancer la suite de ce projet.

Salam, le gestionnaire de projet, et Xavier, le pr sident de la FNESBF,  uvrent pour que cela soit possible.

Mini projets

Nataka Kusema

Projet « Nataka Kusema » RD Congo : SHC continue de soutenir le projet « Nataka Kusema » à Uvira depuis maintenant 8 ans, dans l'Est de la RD Congo. Kamiel Vanderheyden, le fer de lance de ce projet, remue ciel et terre pour ce projet. L'école scolarise déjà 66 enfants sourds et malentendants. Le défi est de réfléchir à comment étendre ce projet pour plus d'enfants.



Nouvelles classes à Uvira

ABPAM-Belgique

L'ABPAM-Belgique soutient depuis plusieurs années l'UN-ABPAM. Une cinquantaine des jeunes aveugles sont soutenus dans leur scolarité par leur parrain en Belgique. Des actions ponctuelles permettent également de soutenir certains projets localement comme la construction de logements. Tout cela a été possible grâce à Nicole Herlin et son équipe qui gère ce projet avec énormément de cœur. Une collaboration plus étroite a été formalisée entre l'ABPAM-Belgique et SHC.

Move With Africa

Ce projet est une initiative de la Libre Belgique ayant comme objectif de permettre à de jeunes belges de découvrir l'Afrique via les ONG. Le projet de SHC a été sélectionné et ce sont des jeunes sourds du CREE qui se sont rendus à Ouagadougou (Burkina Faso) durant les vacances de Pacques 2015. L'objectif était de **créer un lien entre les jeunes sourds du Burkina et de Belgique.**



Groupe de jeunes du CREE et de Pissy

Ce projet a été reconduit en 2015-16, et un groupe de jeunes sourds de l'Ecole Intégrée devrait participer à cet échange durant les vacances de Carnaval 2016.

SHC est membre de

- **Acodev**

Acodev est la Fédération des ONGs francophone et germanophone de Belgique. SHC a participé à des séances d'informations (sur les réformes de la DGD) et des formations.



- **FEONG** (Fédération des Employeurs ONG)

La FEONG est la fédération patronale du secteur de la coopération au développement.



- **NGO-federatie**

NGO-federatie est la Fédération des ONGs néerlandophones. SHC a participé à des séances d'informations sur les réformes de la DGD.



- **CCIH** (Centre de Concertation Internationale sur le Handicap) Burkina Faso

Le CCIH est une association qui regroupe les différentes ONGs actives dans le domaine du handicap au Burkina Faso. SHC est représenté au CCIH par ses deux partenaires locaux.



Nos partenaires financiers

SHC bénéficie du soutien de différent

- **DGD**

La DGD finance le projet cécité et le projet surdité au Burkina Faso à hauteur de 80%.



- **La Libre Belgique**

Le quotidien La Libre Belgique est l'initiateur du projet Move With Africa qui a déjà permis à SHC d'envoyer deux groupes de jeunes sourds à la rencontre de jeunes sourds burkinabés au Burkina Faso.



- **WBI**

Le Wallonie-Bruxelles-International cofinance le projet cécité au Burkina Faso.



- **ABPAM-Belgique**

ABPAM-Belgique soutient le parrainage des enfants aveugles au Burkina Faso.

Défis pour 2016



L'année **2016** aura comme **défi de renouveler l'agrément ONG et de trouver d'autres sources de financement** pour pouvoir continuer à soutenir nos partenaires. SHC a également comme objectif de continuer à **renforcer ces partenariats avec d'autres acteurs dans le Nord** et de mettre en place des actions concrètes avec eux.

Projets

Le projet en partenariat avec **l'UN-ABPAM** financé par la DGD se clôturera fin 2016. L'objectif est de lancer un nouveau projet de 5 ans pour que les enfants avec un handicap visuel puissent être scolarisés en inclusion dans leur village et de créer une école de formation pour enseignants spécialisée.

Le projet avec la **FNESBF** n'a pas été renouvelé par la DGD pour 2016. L'objectif est d'introduire un nouveau projet de 5 ans pour assurer un meilleur suivi dans les écoles de la FNESBF par la création de centres de références décentralisés et de créer une école de formation pour enseignants spécialisée.

Le projet « **cécité** » au **Sénégal** a déjà été identifié mais les financements n'ont pas encore été trouvés. L'objectif sera de trouver des financements pour pouvoir commencer le projet en 2017. Ce projet porte sur la décentralisation de l'enseignement inclusif pour enfants avec un handicap visuel.

Grâce au projet **Move With Africa** organisé par la Libre Belgique ce sont des jeunes sourds de l'Ecole Intégrée qui devraient partir pendant 10 jours à la rencontre des jeunes sourds de l'école pour sourds de Bobo Dioulasso durant les vacances de carnaval.

Fonctionnement SHC

Maintenir une **stratégie de communication** efficace. SHC veut garder son site internet à jour, garder une bonne visibilité sur le web, continuer l'envoi d'une newsletter et utiliser les opportunités pour renforcer sa visibilité.

Renforcer l'expertise de SHC en continuant à redynamiser les institutions belges travaillant avec des enfants avec un handicap sensoriel. De continuer le renforcement du Conseil d'Administration. L'objectif est d'augmenter le pool de formateurs. Redynamiser les comités scientifiques en surdité et cécité de SHC.

Au niveau **financier** le défi pour 2016 est de trouver des nouvelles sources de financements : nouveaux bailleurs institutionnels, donateurs privés, entreprises, synergies avec d'autres ONG. Tout en gardant une rigueur pour le suivi financière.

Après cinq années consécutives avec un bénéfice, SHC a eu un **résultat 2015** en perte de 46.690 €. Cette perte s'explique par une stratégie d'investissement pour la base de données des donateurs de DSC, par un résultat inférieur aux prévisions de DSC, par le manque de cofinancements et par la non signature du projet FNESBF par la DGD.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information complémentaire.

SHC est habilité à délivrer des attestations fiscales pour tout don égal ou supérieur à 40 € par an (récupération de l'impôt jusqu'à 50% du montant versé).

Numéro de compte bancaire : BE94 7360 0038 3014

Contact :
Sensorial Handicap Cooperation
Rue de l'Arbre Bénit 44 b.5, 1050 Bruxelles
Tél : 02.486.01.77
E-mail : info@sensorial.be
Site web : www.sensorial.be